



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022**

Prenez avis que le 1^{er} août 2022, dans la salle des délibérations du conseil, situé à l'hôtel de ville au 2, place de l'hôtel de ville, se tiendra à compter de 19h, une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'une résidence unifamiliale d'une superficie d'implantation au sol de 235m² alors que la grille des usages et des normes du règlement de zonage 131-2022 fixe la superficie maximale d'implantation à 225m² pour la zone AF-1.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 126-128, chemin du Verger-Modèle
Lot no. 5 896 314 du cadastre du Québec

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET
DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Anne Pouleur
Greffière-trésorière adjointe